



ATTESTATION D'APTITUDE CAT. I

Épreuve de l'attestation d'aptitude « Manipulation des fluides frigorigènes » Cat. I

Objectifs

- **Obtenir l'attestation d'aptitude** obligatoire pour réaliser des manipulations de fluides frigorigènes de Catégorie I, conformément au code de l'environnement



VOTRE BÉNÉFICE

Manipulez les fluides frigorigènes en conformité avec la législation

Programme

ÉPREUVE THÉORIQUE (1 HEURE SOUS FORME DE QCM)

- Les unités normalisées
- Les caractéristiques des systèmes thermodynamiques
- Propriétés des fluides frigorigènes, transformations thermodynamiques, impact sur l'environnement
- Exploitation du diagramme enthalpique
- Composants du cycle frigorifique, rôles et importance de la prévention des fuites
- Dispositions réglementaires pour la manipulation des fluides
- Procédures de gestion et stockage des fluides frigorigènes
- Rédaction de rapports sur l'état du matériel, des différents composants et des risques de fuites

ÉPREUVE PRATIQUE (2H30)

- Épreuve de pression, contrôle d'étanchéité
- Utilisation de la pompe à vide, manomètres, thermomètres, multimètres

- Contrôle indirect de la charge suivant les conditions de fonctionnement
- Utilisation du contrôleur électronique de fuites : test
- Connecter et déconnecter les manomètres avec un minimum de pertes de fluide
- Récupération de fluide avec groupe de transfert, bouteilles de récupération
- Utilisation de la balance électronique
- Mise en service et arrêt d'une installation
- Inspection visuelle d'une installation
- Réglages des organes de sécurité
- Brasage sur cuivre

L'attestation d'aptitude sera délivrée si le candidat a réussi les 2 évaluations (théorique puis pratique)

Nombre de participants

6 maximum par session

Durée

1 jour, soit 7 heures

Public concerné

Techniciens devant intervenir sur les circuits frigorifiques des pompes à chaleur air/air ou air/eau et manipuler les fluides frigorigènes

Prérequis

Il est recommandé de maîtriser les connaissances en froid et régulation, maintenance et entretien, mises en service de PAC air/air ou de PAC air/eau aérothermiques ainsi que le contrôle d'étanchéité et la récupération des fluides frigorigènes correspondants à la Catégorie I.

Parcours conseillé

AGR1-00 ▶ AGR1-04 ▶ AGR1-03

Tarif par stagiaire

380€ HT, soit 456€ TTC

Moyens d'encadrement

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier et aptitude pédagogique

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis sous forme de QCM individuel / Validation des acquis

EXAMEN

Le stagiaire doit se présenter à l'épreuve avec une tenue de travail adaptée et les équipements de protection individuelle : chaussures de sécurité, gants, lunettes... Il doit se munir d'une pièce d'identité

Cette journée est un EXAMEN et ne bénéficie pas des conditions liées aux formations, le déjeuner est donc à votre charge

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

☎ 04 72 10 27 69

www.thermor-pro.fr
RUBRIQUE FORMATIONS